

## Informations de base

INL - Procédure d'initiative législative

[2011/2285\(INL\)](#)

Procédure terminée

Application du principe d'égalité des rémunérations entre travailleurs masculins et travailleurs féminins pour un même travail ou un travail de même valeur

Sujet

4.15.08 Travail, emploi et salaire: égalité homme femme et entre les personnes